

Communiqué de Presse

Philippe Kaltenbach
Sénateur des Hauts-de-Seine
Maire de Clamart

Le 30 octobre 2013

Mieux indemniser les victimes d'infractions pénales

Philippe Kaltenbach, Sénateur des Hauts-de-Seine, et **Christophe Béchu**, Sénateur du Maine-et-Loire, co-rapporteurs de la commission des Lois pour la mission d'information sur l'indemnisation des victimes d'infractions pénales, viennent de **rendre public leur rapport assorti de 31 propositions destinées à améliorer l'indemnisation des victimes.**

Philippe Kaltenbach déclare : « ***Nos propositions pourront être intégrées à la future loi pénale annoncée pour le printemps prochain. Cette réforme améliorera l'efficacité des peines en sanctionnant les auteurs d'infractions et permettra de mieux lutter contre la récidive. Mais il faut également renforcer les aspects concernant les victimes qui doivent être au cœur de l'activité judiciaire et faire l'objet d'autant d'attention.*** »

Il ajoute : « ***La France est un bon élève de la classe Europe en la matière. Les gouvernements successifs ont permis à la France de disposer d'un dispositif complet, alliant le droit pour la victime de se constituer partie civile et l'existence d'un système d'indemnisation.*** » **Les rapporteurs ont néanmoins constaté des faiblesses, entravant le droit de réparation des victimes.**

Le sénateur précise : « ***Ces préconisations visent à simplifier les dispositifs existants et les démarches pour les victimes, déjà fragilisées par leur agression. Il faut également mieux les informer, mieux les accompagner et en finir avec les inégalités d'indemnisation qui peuvent exister entre les différentes juridictions.*** »

Veillez trouver l'ensemble des propositions ainsi qu'une note de synthèse en pièce jointe

Contact presse :

Alicia Botti

botti.alicia.senat@gmail.com

01 42 34 27 84 – 06 20 63 01 75